

Namur, le 20 juillet 2009

## **Suppression des emplacements de parking pour les agents provinciaux namurois**

### **ECOLO appelle le Collège provincial à montrer l'exemple et à mettre en place un plan de mobilité aussi respectueux de l'environnement que des travailleurs!**

Le groupe ECOLO a pris connaissance du courrier des agents provinciaux adressé au Collège provincial à propos de la suppression des places de parking au GIFAR. Sans partager l'entièreté des propos repris dans ce courrier, ECOLO ne peut que dénoncer l'absence de concertation avec les agents concernés, le mauvais exemple donné par le Collège provincial en matière de mobilité et le caractère inéquitable de cette mesure unilatérale. ECOLO, conformément à son projet politique, ne peut au contraire que soutenir les objectifs de mise en œuvre d'un plan de mobilité crédible, cohérent et surtout réalisé en concertation avec les agents.

Depuis le début de la législature, le groupe ECOLO à la Province a régulièrement mis le doigt sur la nécessité de mettre en œuvre un tel plan de mobilité des agents, particulièrement pour les personnes travaillant sur les sites situés dans la corbeille namuroise. L'objectif d'un tel plan doit contribuer à :

- offrir aux agents des alternatives crédibles à la voiture pour les déplacements domicile-lieu de travail ;
- améliorer la mobilité des agents pendant les heures de service pour les besoins professionnels entre les différents sites provinciaux ;
- alléger l'incidence financière des trajets domicile-lieu de travail des agents concernés ;
- alléger l'incidence de la mobilité sur les finances provinciales.

L'initiative unilatérale du Collège provincial de supprimer les emplacements jusqu'ici réservés aux agents provinciaux au Parking GIFAR est totalement contradictoire avec

ces objectifs.

La réaction vive des agents provinciaux laisse clairement entendre que le Collège provincial PS-MR a, comme à sa très mauvaise habitude, agi sans concertation et surtout sans prendre connaissance des habitudes de travail des agents concernés.

Les agents provinciaux pointent également l'absence de mesures prises par le Collège PS-MR pour contraindre les députés provinciaux à montrer l'exemple et à s'impliquer personnellement dans le plan de mobilité : réduction du nombre de voitures pour le Collège, voitures plus petites, usage de la voiture pour des intérêts strictement provinciaux. On ne retrouve, dans les options du Collège, aucune mesure qui puisse mettre en péril le train de vie, mené avec les deniers provinciaux, des députés provinciaux. Que du contraire, de nouvelles voitures sont prévues en 2009. A plusieurs reprises, le groupe ECOLO a déjà dénoncé ces privilèges accordés aux députés, qui pourtant n'apportent rien au travail politique dans lequel ils sont engagés !

Enfin, les agents provinciaux dénoncent, à raison, la réservation de la Place Saint-Aubain lors des séances du Conseil pour le parking des conseillers provinciaux. Pour le groupe provincial ECOLO, ce « privilège » doit effectivement être remis en question, sans tabou ! Et le groupe ECOLO est prêt à soutenir l'idée de la suppression de la réservation des places de parking Place Saint-Aubain, le jour du Conseil, d'autant plus que des alternatives existent, notamment dans les P+R.

Plus que jamais, à l'heure où l'institution provinciale est remise en question et où l'ensemble des exécutifs doivent montrer l'exemple d'une meilleure gouvernance et d'une gestion parcimonieuse des deniers publics, il convient que le Collège provincial PS-MR sorte d'un mode de gestion d'un autre temps, sans réelle vision, sans autre objectif que de sauvegarder ses propres privilèges!

Le groupe ECOLO ne manquera de continuer à marteler, sans relâche, ce message essentiel dès la rentrée politique provinciale.

Gauthier le Bussy

Philippe Hubaux



Communiqué de presse Groupe ECOLO à la province de NAMUR

Contact presse:

Laurence Lambert  
Chef de groupe  
0496/35 28 31

Conseillers provinciaux

Laurence LAMBERT  
Conseillère provinciale  
Chef de groupe  
0496/35 28 31

COMMUNIQUE DE PRESSE